MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

rendezvousauxjardins.fr #RDVJ

Dossier de presse
Grand Est

Rendez-vous aux jardins 2025 - Grand Est

22 ans que la manifestation « Rendez-vous aux jardins », coordonnée par le ministère de la Culture, anime le territoire et fédère un réseau qui mobilise les propriétaires de jardins, privés ou publics, protégés au titre des monuments historiques ou labellisés « Jardin remarquable », historiques ou de création récente… mais qui sont tous le fruit d'une passion humaine, de soins permanents, et d'héritage de savoir-faire à préserver et à transmettre.

Pendant un week-end, du 6 au 8 juin 2025, le vendredi étant plus spécifiquement réservé au public scolaire (sur rendez-vous uniquement) les jardins ouvrent leurs portes à tous les publics, le samedi et le dimanche. Cette manifestation s'est ouverte, depuis 2018, à une vingtaine de pays européens.

En Région, les Rendez-vous aux jardins sont mis en œuvre par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Grand Est en lien avec les partenaires publics et privés.

Consulter le programme du Grand Est

Sur la base nationale Openagenda.com (mise à jour par les propriétaires jusqu'à la veille de la manifestation)

Sur le site de la DRAC Grand Est : des extractions pdf du programme par département (arrêtées à la date du 16 mai 2025)

Sur le site national de l'opération

Une brochure numérique par département : élaborée par la DRAC Grand Est (jardins inscrits avant le 15 mars 2025).

Les chiffres de l'édition 2025 dans le Grand Est

La DRAC Grand Est, qui coordonne la manifestation dans la région a recensé :

370 événements & 287 jardins participants

Parmi ces sites ouverts :

38 jardins labellisés « Jardin remarquable »
25 jardins protégés au titre des monuments historiques
285 animations gratuites
200 animations sur le thème de la pierre
74 visites commentées
53 ateliers, démonstrations de savoir-faire
31 animations à l'attention du jeune public

Alsace : 112 événements
Champagne-Ardenne : 142 événements
Lorraine : 114 événements

La thématique « Jardins de pierre, pierres de jardins »

Le thème 2025 des Rendez-vous aux jardins nous emmène dans les jardins chinois où les pierres levées avaient et ont toujours un rôle important. L'imaginaire des jardins de pierres asiatiques continue d'infuser aujourd'hui notamment dans les jardins secs au Japon et dans de nombreux jardins du monde. Ces « pierres levées » d'Extrême Orient ont eu une influence fondamentale dans la mode des rochers dans les jardins pittoresques au XVIII^{e} siècle. Tout comme les ruines (fausses ruines) ont eu leur heure de gloire dans ces mêmes jardins dans toute l'Europe, sans oublier les grottes.
Jardins d'éternité, les cimetières font une belle place au minéral. La pierre est aussi présente dans nos jardins grâce à la statuaire et au mobilier.
Le rocaillage appelé aussi rusticage est une technique ancienne qui consiste à utiliser du ciment, et plus récemment du béton, pour créer des structures ou des objets imitant le bois. Très en vogue dans la seconde moitié du XIX^{e} siècle, à la faveur de la mode des jardins de rochers et des paysages de montagne, le ciment artificiel devient le matériau emblématique des savoir-faire français mis en œuvre dans les parcs parisiens d'Alphand et dans les expositions universelles.
Les couleurs des sables et des graviers pour les allées et les sols, les calades ou encore la réutilisation de carrières évoquent aussi le minéral dans les jardins.
La pierre peut aussi avoir un rôle technique quand elle permet à l'eau de circuler, pour drainer ou dans un but ornemental grâce aux canaux ou aux bassins ; mise en œuvre savamment elle sert à créer des terrasses pour les jardins nourriciers ou les jardins d'agrément.

Quelques exemples d'animations autour du thème

Des animations autour de la thématique « Jardins de pierres, pierres de jardins ».

Le jeune public

Le public scolaire

La journée du vendredi est consacrée aux élèves. Les propriétaires de jardin qui le souhaitent accueillent des classes sur rendez-vous.

Les animations pour les jeunes

De nombreux jardins proposent des **Animations jeune public**

Les actions du ministère de la Culture en faveur des jardins

Le label « Jardin remarquable »

Le label « Jardin remarquable » est un label de qualité du ministère de la Culture, attribué pour une durée renouvelable tous les 7 ans. Il distingue, depuis 2004, les jardins qui présentent un intérêt culturel, historique, botanique ou esthétique de par leur composition, leur intégration dans le site et la qualité des abords, les éléments remarquables tels que la présence de l'eau, de fabriques..., et la qualité de l'entretien mis en place dans le cadre d'un plan de gestion.

Le label « Jardin remarquable » dans le Grand Est

La région Grand Est compte 48 jardins labellisés « **jardins remarquables** », répartis sur 9 départements :
4 dans l'Aube
7 dans la Marne
6 dans la Haute-Marne
6 dans la Meurthe-et-Moselle
2 dans la Meuse
4 dans la Moselle
9 dans le Bas-Rhin
4 dans le Haut-Rhin
6 dans les Vosges

Quelques animations proposées par des jardins labellisés « Jardins remarquables » du Grand Est

Les jardins protégés au titre des monuments historiques

Au même titre que les immeubles, les parcs et jardins qui présentent un intérêt historique, artistique ou architectural, peuvent bénéficier d'une protection au titre des monuments historiques. Il existe deux niveaux de protection : l'inscription ou le classement (le plus haut niveau de protection). Ce sont les services de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) qui instruisent et accompagnent les propriétaires dans la gestion de leur bien, techniquement et financièrement. Les parcs et jardins peuvent également être une composante importante d'un paysage remarquable avec une protection au titre des sites (ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement). Le service instructeur est alors la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL).

2 657 parcs et jardins sont protégés au titre des monuments historiques en France (dont 640 classés).

Nombre de jardins protégés au titre des monuments historiques dans le Grand Est

174 jardins protégés dans le Grand Est : 40 classés et 134 inscrits

8 dans les Ardennes
8 dans l'Aube
16 dans la Marne
15 dans la Haute-Marne
30 dans la Meurthe-et-Moselle
27 dans la Meuse
20 dans la Moselle
24 dans le Bas-Rhin
11 dans le Haut-Rhin
15 dans les Vosges

En savoir plus : liste des jardins protégés

Les Rendez-vous aux jardins dans les pays limitrophes du Grand Est

Allemagne

Luxembourg

Belgique, Suisse…

Contact presse Direction régionale des affaires culturelles - Grand Est

comm.grand-est@culture.gouv.fr

Contact correspondante « jardin » à la DRAC Grand Est

alice.fey@culture.gouv.fr